



Association de Défense et de Développement du Beaujolais Vert et du Val d'Azergues

Les événements récents :

- **En novembre 2015**, la société Vicat relance son projet pour l'exploitation d'une carrière en roche massive dans la zone du Pully, il souhaite acheter 25 hectares de forêt au Conseil départemental du Rhône. Celui-ci, avant toute décision, souhaite prendre l'avis des maires des 3 communes limitrophes à ce projet : Chambost-Allières, Saint Just d'Avray et Chamelet.
- **Début février 2016**, M. Bruno Peylachon (maire de Tarare, Vice-président au Conseil départemental du Rhône et à la COR), organise une réunion de concertation avec les 3 maires et 3 représentants de la société Vicat. Ayant entendu la présentation du projet et la position du département, les maires ne souhaitent pas s'exprimer personnellement mais s'appuyer sur l'avis de leur conseil municipal.
- **Le 2 mars**, le Conseil municipal de Chamelet prend une délibération s'opposant au projet Vicat à l'unanimité.
- **Le 8 mars**, le conseil municipal de Saint Just d'Avray constate que la zone de Longeval n'est plus concernée et considère qu'il manque d'informations concrètes pour délibérer. Il souhaite organiser des visites de carrières.
- **Le 22 mars**, le conseil municipal de Chambost-Allières décide de consulter sa population et propose une réunion publique avec la Société Vicat et des représentants de notre association. Les participants pourront voter à l'issue des débats.
- **Le 23 mars**, à l'initiative de Madame le maire de Chamelet, la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées vote une motion contre la carrière à l'unanimité des 34 communes.
 - ✓ Les communes de Anse, Chatillon d'Azergues, Lachassagne, Lozanne, Marcy sur Anse, Oingt, Saint-Vérand, Ternand et Theizé ont chacune pris une délibération s'opposant au projet Vicat et apportant leur soutien à la commune de Chamelet.
 - ✓ Les communes de Grandris et Lamure sur Azergues ont également pris chacune une délibération s'opposant au projet Vicat et en soutien à la commune de Chambost-Allières.
- **Le 3 mai**, à l'initiative de la société de Vicat, un car emmène des élus de St Just et de Chambost-Allières ainsi que 2 représentant du bureau ADD pour une journée de visite de la carrière de Bellecombes en Bauges.
- **Le 20 mai**, réunion publique à Chambost-Allières : 240 participants (habitants et élus invités), 222 votants, 88% contre le projet Vicat. Notons que la mairie a été assaillie de messages ou de demandes d'habitants qui ne pouvaient se rendre disponibles à la date prévue et qui auraient souhaité exprimer leur opposition s'il y avait eu possibilité de pouvoir ou de vote anticipé sous enveloppe.
- **Le 14 juin**, le conseil municipal de Chambost-Allières prend une délibération s'opposant au projet Vicat par 11 voix contre, 1 voix pour et 1 abstention.

- **Le 14 juin**, le conseil municipal de Saint Just d'Avray prend une délibération s'opposant au projet Vicat par 9 voix contre, 3 voix pour et 1 abstention.

M. Peylachon et M. le président Guilloteau, lors de deux réunions publiques territoriales (Beaujolais des pierres dorées et Ouest rhodanien) qui ont réuni à chaque fois un remarquable parterre d'élus, ont confirmé que si les trois communes limitrophes se déclaraient contre le projet Vicat, le département n'irait pas plus loin et ne vendrait pas à Vicat.

- **Le 22 juillet**, ADD BV-VA a organisé son Assemblée Générale
- **Le 14 septembre**, M. Peylachon a précisé à ADD BV-VA, lors d'une réunion, que le Département avait informé la société Vicat qu'il n'était plus vendeur donc plus de carrière pendant leurs mandats, c'est-à-dire 2021.

André Clément, président